

Relevé de conclusions de l'atelier n° 1 du 7 février 2022

Mme Pauliat reprend le document du projet de territoire en précisant les fiches actions relatives à l'atelier 1 « une dynamique pour de nouveaux échanges économiques ».

Il est indiqué que le pôle Economique, pierre angulaire du projet de territoire, a fait et va faire l'objet de recrutement en personnel.

Monsieur Gaston Chassain, élu référent de Limoges Métropole pour le collège des acteurs du développement local du Conseil de développement, a pu apporter des précisions sur les différentes thématiques.

Après différentes interrogations et échanges, les conclusions sont les suivantes :

➤ 4 groupes thématiques ont été déterminés en associant les fiches actions afin de pouvoir travailler lors des prochaines sessions sur des thèmes bien précis :

- Thème 1 : **entreprises / environnement entrepreneurial** → fiches 1 – 2 – 8 – 10 – 13 -15
Un 1^{er} ensemble où pourrait être invité M. Hammouche : directeur général adjoint en charge du pôle économique.

- Thème 2 : **stratégie foncière + plan d'urbanisme + accès** → fiches 3 – 4 – 7 - 17
Ces thèmes se rassemblent et se ressemblent car il faut créer du foncier mais en tenant compte de la mobilité.

Il faudrait une passerelle entre stratégie de mobilité et emploi.

Il est rappelé que les PLUi doivent se conformer au SCOT. Une présentation du SCOT pourrait être envisagée car certains sujets répondent à des obligations du SCOT.

- Thème 3 : **Tout ce qui regroupe les filières** → fiches 5 – 6 – 9 – 12 – 14 - 16
Réflexion à avoir.

- Thème 4 : **Emploi / Insertion** → fiche 11

